

Rentrée scolaire : J-7 !



La rentrée est dans une semaine, et les familles retardataires doivent absolument inscrire leur enfant à l'école, à la cantine, au Nouveau Village Éducatif (NVE) ou en Accueil de Loisirs avant le 31 août.

Elles pourront s'adresser au guichet unique, situé au bâtiment Audiffred (1, rue de la Tour) et aux maisons de quartier.

Pour faciliter cette inscription, la Ville a créé un formulaire unique regroupant toutes les demandes d'informations et de justificatifs nécessaires à l'établissement des dossiers des familles pour les inscriptions à la cantine, au NVE et en Accueil de Loisirs (dans la limite des places disponibles, certains accueils sont déjà complets).

Pour les familles déjà inscrites, vous pouvez consulter et modifier votre agenda sur le portail famille (famille.troyes.fr). Les modifications d'informations, annulations d'inscription ou demandes de renseignements pourront également être effectuées au bâtiment Audiffred et au sein des maisons de quartier.

Pour une inscription scolaire et/ou périscolaire, vous aurez à présenter les documents suivants :

- le livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité...) de moins de 3 mois
- le dernier avis d'imposition ou de non-imposition du foyer fiscal, ou le récépissé de changement d'adresse
- le carnet de vaccination de l'enfant
- le cas échéant, une photocopie du jugement de divorce ou de séparation fixant le lieu de résidence de l'enfant

Ville de Troyes - TCM

Communiqué de presse

Le 18/08/2017 12:23

- en cas de radiation, le certificat délivré par l'école fréquentée auparavant.

Une fois la demande d'inscription à l'école enregistrée, vous devrez vous rendre à l'école munis du dossier d'inscription. L'admission définitive sera effectuée par la Directrice ou le Directeur de l'école d'accueil.

Informations pratiques :

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h

Samedi (sauf Porte Saint-Jacques et Sénardes) : 10h - 12h

Maison de quartier des Chartreux

120 ter avenue Edouard Herriot

Téléphone : 03.25.83.25.30

Maison de quartier des Marots

23 rue Trouvassot

Téléphone : 03.25.45.19.60

Espace de la porte Saint-Jacques

2 place de Soest

Téléphone : 03 25 42 20 00

Espace Sénardes

Place de l'Âne Patoche 10000 Troyes

Téléphone : 03 25 42 20 70

CONTACT

Service relations presse

03 25 42 34 10 · relations.presse@troyes-cm.fr